

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 445

Artikel: Qui veut aller à Istamboul ?...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261834>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et pourtant, quelle injustice, quand on y songe!... que celle qui prive une femme capable, douée, du droit de continuer à se vouer à une vocation dans laquelle elle rend son maximum, et qui la frustre de ce bonheur, et cela parce qu'elle se marie.

Un grand nombre de citoyens s'opposent au travail de la femme mariée pour des raisons diverses. Il y a d'abord ceux qui voient en elle un concurrent direct (chômeurs et chômeuses célibataires, chômeurs mariés, pères de famille); ceux aussi qui voient en elle un concurrent indirect (les membres de la famille du chômeur ou la femme célibataire qui ne peut travailler que jusqu'au moment de son mariage); ceux enfin qui voient dans le travail de la femme un grave inconvénient, et pensent que, peu à peu, on en viendra à exiger d'elle ce travail, non plus seulement si elle le désire, mais comme un dû, une obligation. Et il y a ceux encore qui ne conçoivent la vie de la femme mariée qu'au foyer... cela au nom de très beaux principes, et qui font au mariage plus de mal que de bien. Car, à force de compliquer la vie de la femme mariée par des défenses et des restrictions de toute sorte, on finira par nuire au mariage lui-même. Il est étonnant que ceux qui parlent en guerre contre le travail de la femme mariée n'y aient pas songé jusqu'ici.

La femme mariée n'est plus considérée par certains gens que comme un être dépendant et secondaire. S'il en était autrement, qu'elle fût considérée comme un être libre, avec ses droits, ses responsabilités et ses devoirs, le mariage ne serait, dans sa vie, qu'un heureux incident dont nul ne se préoccuperait.

Il faut dire aussi qu'on s'attaque surtout à certaines femmes et à certaines professions, et que ces attaques sont plus souvent le fait de la jalousie que celui de l'intérêt général. Car la preuve n'est plus à faire de la réelle supériorité de la femme mariée sur la célibataire dans bien des professions; et personne ne songe à lui contester une aussi grande diversité de goûts, de capacités, de possibilités, que l'homme.

Cependant, elle doit céder la place en raison d'un état de choses soi-disant passager, mais tragique, qui exige son sacrifice. Elle doit se plier à des besoins pour lesquelles elle n'a aucun entraînement, aucun goût, au lieu de pouvoir vaquer à ses occupations ordinaires, et payer une aide capable pour ce travail qui lui coûte.

Et, puisqu'on affirme d'autre part que ce moyen-là ne supprimera ni le chômage, ni la crise, il nous est permis de revendiquer avec d'autant plus d'énergie l'égalité avec l'homme pour toutes les femmes mariées ou non, aussi bien dans la sphère économique que dans l'importe laquelle, et le droit pour la femme mariée d'être considérée et reconnue comme une personne avec ses droits, ses responsabilités et ses devoirs.

L.-H. P.

(D'après une brochure publiée par le Conseil de l'« Open Door ».)

L'aide aux chômeuses aux Etats-Unis

Notre journal a déjà eu l'occasion de relever l'intérêt de la politique de lutte contre le chômage adoptée aux Etats-Unis par le président Roosevelt, sur l'instigation de sa femme, et avec l'aide de cet admirable Bureau du Travail féminin, que dirige Mary Anderson. En effet, au lieu

de réserver aux hommes la presque totalité des travaux destinés à occuper des chômeurs en ne choisissant que des activités qui nécessitent de la force physique (chantiers en plein air, défrichements, assèchements, ouverture de routes, etc.), — ceci partant sans doute de l'idée que, du moment que l'homme gagne, la situation de la femme est par définition assurée! au lieu aussi de se borner à offrir aux chômeuses des travaux de couture, — ceci en partant également de l'idée conventionnelle que toute femme naît avec une aiguille au bout des doigts! — il a été créé, outre Atlantique, toute une série d'occupations de crise réservées aux femmes, et offrant à leurs différentes capacités un champ très grand d'activité. 150.000 femmes ont de la sorte trouvé du

travail dans plusieurs Etats. Par exemple, nous disons les *Informations sociales* du B. I. T., auxquelles nous empruntons les renseignements qui suivent, 3600 femmes ont été occupées dans le seul Etat du Wisconsin à des travaux de bibliothèques (reliures, catalogues, etc.), à l'examen sanitaire des enfants des écoles, à des recherches bibliographiques d'ordre législatif ou universitaire, à l'établissement de statistiques, etc., etc. Plus de 200 femmes ont travaillé à l'établissement de plans d'immeubles, de dessins, de cartes pour la Commission des impôts, etc., ou encore à des enquêtes sociales.

En Pennsylvanie, plus de 13.000 femmes (qui, par parenthèse, subvenaient aux besoins de plus de 17.000 personnes, dont les trois quarts étaient

entièrement à leur charge) ont été occupées à des travaux de recherches scientifiques et économiques, mais aussi comme infirmières, bibliothécaires, agentes de recensement des chômeurs. Les infirmières également ont trouvé dans l'Etat de Washington toute une activité spéciale en vaccinant et immunisant des milliers d'enfants contre la petite vérole et la diphtérie; dans l'Illinois, des postes spéciaux d'infirmières visiteuses ont été créés, alors que dans le Missouri, une grande enquête sur les enfants estropiés a été mise sur pied par les soins d'infirmières en chômage.

Le gouvernement fédéral n'est pas resté en arrière de ces mesures intelligentes. Il a créé, durant l'été 1934, 28 camps-écoles pouvant loger 1800 femmes, dans lesquels se donnait un enseignement général aussi bien que ménager, et dont, non seulement les élèves, mais aussi les professeurs, étaient des chômeuses. Un autre grand moyen de fournir du travail à des chômeuses a été l'ouverture d'ateliers de fabrication de matelas pour indigents, ateliers dans lesquels 60.000 chômeuses pouvaient être employées, et qui, en utilisant des quantités considérables de coton, contribuaient d'autre part à diminuer la surproduction cotonnière du pays. Enfin, Mrs. Woodward, directrice de la division du travail féminin à l'Administration fédérale des secours de crise, a attiré l'attention des différents Etats sur l'utilité de réserver autant que possible aux chômeuses les travaux de nettoyage, de réparation, et d'entretien des écoles rurales, et la confection des vêtements des ouvriers employés dans les fabriques de conserves.

Tout ceci est extrêmement intéressant et suggestif, en montrant comment peut s'orienter sur des voies plus larges, plus variées que dans nos pays. L'aide aux chômeuses, et comment en procurant du travail à des femmes qui, chez nous, ne bénéficient pas même toujours d'une allocation, on lutte d'autre part contre la misère, le paupérisme, la maladie, les épidémies, l'ignorance. Ne pourrait-on chez nous, où tant de femmes souffrent de façon si aiguë de la crise, et cela dans tant de domaines différents, s'inspirer — sur une plus petite échelle assurément — de ce qui s'est fait aux Etats-Unis? et innover un peu dans le domaine terriblement traditionnel de l'appui au travail féminin? Qui va donner l'exemple?

J. GUEYBAUD.

Hommage à Mme Avril de Ste-Croix à l'occasion de ses quatre-vingts ans

Le 11 février prochain, tous les amis de Mme Avril de Sainte-Croix célébreront, les uns par leur présence à une manifestation spéciale, les autres par des messages qui, nous en sommes certaines, accourront de tous les coins du monde, les quatre-vingts ans accomplis de cette femme remarquable d'intelligence et d'énergie. Le Mouvement tient essentiellement à se joindre à eux, en exprimant lui aussi à Mme Avril toute son affectueuse reconnaissance pour tout ce qu'elle a fait, pour les idées qui nous sont chères.

Mme Avril vient trop souvent en Suisse et est trop bien connue de nos lecteurs pour que nous ayons besoin de la leur présenter. L'un des chefs incontestés du féminisme français, aussi bien que du féminisme international, elle a attaché son nom à tant de réformes, à tant de créations en faveur de la cause des femmes, elle a initié tant de mouvements, présidé tant d'œuvres, organisé tant d'activités, qu'à lire l'énumération de tous ces titres, on se demande comment elle peut suffire à toutes ces tâches! Fondatrice, secrétaire générale, puis présidente du Conseil National des Femmes françaises, présidente des Etats-Général du Féminisme français, première vice-présidente du Conseil International des Femmes, présidente de la Commission d'Unité de la Morale de ce même Conseil, présidente de la Section des études féminines du Musée social, présidente d'une des Sections de la Commission extra-parlementaire au Ministère de l'Hygiène en France, fondatrice et présidente de l'Œuvre Libératrice, membre assesseur représentant les grandes organisations féminines internationales au Comité contre la traite des femmes de la Société des Nations, fondatrice et présidente des Foyers-Cantines pour ouvrières pendant la guerre, journaliste et écrivain autrefois, conférencière toujours, chargée fréquemment de missions à l'étranger par son gouvernement, grande voyageuse devant l'Eternel... et nous en oublions! Mme Avril de Ste-Croix a trouvé le moyen de faire face à toutes ces tâches et à toutes ces responsabilités, grâce à son esprit net, à ses dons d'organisatrice, à ses convictions profondes et à son éloquence qui vient du cœur.

L'œuvre essentielle de la vie de Mme Avril, celle à laquelle elle a consacré la plus grande

partie de ses forces et de son temps, c'est la lutte contre l'immoralité publique, contre la double morale, contre la réglementation de la prostitution, contre la traite des femmes. Si ce fut le Congrès féministe organisé à Paris en 1896, qui rendit délibérément féministe l'écrivain aimable qui signait du pseudonyme de Savioz des nouvelles et des articles charmants, ce fut ce Congrès aussi qui permit à la jeune littéraire d'aller visiter, elle Française, avec une délégation étrangère, la prison de St-Lazare, où sont envoyées les prostituées. Ce qu'elle y vit la révolta. Elle écrivit alors pour le journal l'Eclair un grand article de protestation, qui attira sur elle l'attention de l'apôtre de l'abolitionnisme Josephine Butler. Des liens étroits se nouèrent bien vite entre ces deux femmes, et depuis lors c'est sur cette voie que Mme Avril a cheminé, sans fatigue ni découragement, même aux heures les plus rudes. On a dit souvent dans ce journal toute l'autorité que lui donnent ses quarante années d'expériences pratiques et théoriques pour défendre inlassablement devant les gouvernements de la Société des Nations les principes d'une morale élevée unique pour les deux sexes; on a décrit aussi dans nos colonnes cette Œuvre Libératrice, qui recueille pour les réduire pour une vie saine et normale les prostituées mineures, à leur sortie de St-Lazare, et qui est devenue une puissante institution, propriétaire de plusieurs immeubles et d'une ferme-école aux environs de Paris; l'on a rappelé aussi comment, le seul membre féminin de la Commission extraparlamentaire convoquée pour étudier le régime des mœurs, elle s'en vit à la première séance refuser l'entrée par l'huissier scandalisé par la présence d'une femme!...

Mais cette tâche essentielle de sa vie, Mme Avril ne lui a pas permis de l'absorber complètement. La politique internationale, la coopération entre les peuples, et par conséquent entre les femmes, le suffrage féminin, les conditions du travail des femmes, et encore la beauté des pays visités, et les livres, et l'amitié ont aussi leur large place dans cette vie si remplie et si bien ordonnée. Si remplie et si bien ordonnée que c'est en pleine verdure de sève que Mme Avril arrive à ses quatre-vingts ans, et que, lundi prochain, nombreux seront ceux qui se demanderont, parmi les amis qui la fêteront, si ce n'est pas par coquetterie qu'elle a déclaré cet âge...

E. Gd.

— J'emporterai mon petit frère, son berceau et le poste de T. S. F.

Celui-là fut mis hors concours.

On attribua ensuite le premier prix à une charmante petite fille, souriante sous son caoutchouc à carreaux noirs et blancs.

— J'emporterai ma poupée, avait-elle dit.

Et, afin que nul n'en ignore, elle avait ajouté:

— Elle s'appelle Mireille.

* * *

On parle beaucoup de la malignité des enfants. C'est un jugement sur lequel il faudra revenir. Ne croyez pas trop aux méchants bruits qui courent sur les enfants. Ce sont les grandes personnes qui les répandent, afin de se justifier un peu, si possible...

Il s'engagea au Guignol d'authentiques dialogues de la « morale en actions ».

— Quel métier voudriez-vous exercer plus tard?

Une petite assure qu'elle sera sténo-dactylographe.

— Pourquoi?

— Pour gagner des sous.

— Qu'est-ce que tu en feras?

— Je les donnerai à ma maman.

— Mais elle n'en a peut-être pas besoin, ta maman...

— Si. Je n'ai plus de papa et elle est toute seule.

Premier prix.

* * *

— Qu'est-ce que vous aimeriez le mieux. Un

petit frère ou une petite sœur?

— Moi, je ne veux ni frère ni sœur.

— Ce n'est pas gentil.

— Ma maman est malade et je ne voudrais

pas qu'elle ait du travail en plus.

Premier prix.

* * *

— Qu'est-ce que vous souhaiteriez pour votre

maman?

Les répliques ne se font pas désirer:

— Des bijoux!

— Des diamants!

— Qu'elle fasse le tour du monde!

Une petite, dans le tumulte, se décide:

— Un flacon d'eau de Cologne.

— Pourquoi?

— Parce que j'ai déjà mes économies pour le

lui acheter et que je suis sûre qu'elle l'aura.

Notre ignorance

La citation avec commentaires que nous avons faite d'un de ses articles n'a pas eu l'heur de plaire à la Nation, Organe du Nationalisme vaudois. Aussi publie-t-elle, sous le titre Les féministes. l'entreffillet suivant:

Commentant notre Chronique féminine de décembre dernier, le *Mouvement Féministe* du 26 janvier fait preuve d'une ignorance affligeante en ce qui concerne nos idées. Nous nous réservons de répondre à ces dames, et de publier l'essentiel de nos opinions dans une prochaine *Nation*.

Nous attendons avec joie cette révélation, car peut-être — mais peut-être seulement — réussira-t-elle à comprendre l'utilité de l'existence du nationalisme vaudois, chose que personne n'a encore pu démontrer jusqu'à aujourd'hui.

La femme devient un obstacle au progrès, si elle n'est pas développée autant que l'homme.

MARY WOLLSTONECRAFT.



Publications reçues

CÉCILE LAUBER: *Le péché contre les petits*. Traduit de l'allemand par Jean Graven, avec préface de Charly Clerc. Ed. Attinger, Paris et Neuchâtel.

Mme Cécile Lauber est une romancière de la Suisse allemande qui n'a plus besoin d'être présentée aux lecteurs du *Mouvement Féministe*. Il a paru, en effet, ici, en mai 1933, une étude approfondie de cet auteur et de son œuvre par Mlle Marguerite Alioth, et un portrait dont le regard et l'expression, d'une intensité grave, presque douloureuse, sont en parfaite harmonie avec le livre qui nous occupe.

Disons tout de suite qu'à part une nouvelle dans la *Gazette de Lausanne*, en 1915, *Die Verdündigung an den Kindern*, le présent volume,

est la première prose de Mme Lauber qui ait été traduite en français. Nous souhaitons que d'autres suivent, si elles ont ce même don de vous plonger dans une atmosphère spéciale dès la première ligne, car tout de suite on est sous le charme. La réalité quotidienne la plus humble côtoie sans cesse la poésie et le rêve, et le fait-motiv, l'expiation, à peine indiqué d'abord, s'accroît, s'amplifie jusqu'à finir par une tragédie antique.

Il y a d'ailleurs, dans ce drame au village, dans ce réveil d'un cœur paternel et d'une conscience flagellée, dans cette participation par la sympathie de tous les habitants aux diverses phases de l'action, quelque chose de grand, de classique dans sa simplicité, et, dans le style, une familiarité qui n'exclut pas la noblesse.

Le lac — le lac des Quatre Cantons — sur les rives duquel est née et vit l'auteur, apparaît, lui aussi, comme un des personnages, sans cesse présent, calme parfois, mais le plus souvent sauvage, violent sans pitié pour qui s'y hasarde alors. C'est lui qui assistera le dernier au dénouement, alors que les spectateurs, impuissants à éviter la catastrophe qui les bouleverse, s'en retournent tristement à leurs foyers.

M.-L. P.

M. B. KENNICOTT: *Das Herz ist wach*. Rainer Wunderlich Verlag, Tübingen.

Avec le sous-titre *Briefe einer Liebe*, nous suivons ici, sous une élégante reliure gris clair, la naissance des péripéties, l'élan et la ferveur d'un amour entre un savant anglais et une Allemande dont l'activité intellectuelle s'exerce dans les cercles officiels de son pays et dans les milieux de la Société des Nations. C'est donc à Genève et dans ses environs qu'il faut situer une bonne partie de ce roman par correspondance, — une correspondance qui remplit 308 pages.

Ben et Monika ne sont plus jeunes; chacun a déjà sa propre vie, ses propres expériences, mais la force du sentiment qui les a rapprochés, et les uns unit, les amène irrésistiblement à fonder un

quines, Lausanne, en lui indiquant celui des itinéraires qu'elle préférerait, ceci en vue de l'établissement d'un plan de voyage définitif, aussi bien pour les suffragistes suisses que pour celles d'autres pays qui voudraient en profiter pour se joindre à elles. Tous détails et renseignements supplémentaires sont à demander également à Mme Leuch.

PROJET A. Aller et retour par mer.
Départ le 10 avril, par Milan et Venise. — Embarquement à Venise le 11 avril, à midi, sur un vapeur du Lloyd Triestino. Escalas à Brindisi et au Pirée (une heure). — Arrivée à Istanbul le 14 avril, à 22 heures.

Séances du Congrès du 18 au 25 avril pour les congressistes, du 15 au 25 pour les membres des Commissions.

RETOUR: Embarquement à Istanbul le 25 avril. — Arrivé au Pirée le 26 avril, à 9 h., rapide visite d'Athènes en auto; départ à 14 h. par le canal de Corinthe. — Escala à Brindisi. — Arrivé à Venise le 28 avril, à 16 h. — Retour en Suisse le 29 avril.

PRIX: en II^e classe, de la frontière suisse à Venise et retour, traversée en II^e classe, pension comprise, Venise-Istanbul et retour, logement et demi-pension à Istanbul pendant la durée du séjour (pouvoirs compris): environ 800 francs (argent suisse).

Prix pour trajet maritime en 1^{re} classe: 960 fr.
Supplément pour une journée en plus à Venise le 29 avril et retour en Suisse le 30 avril: 26 fr.

PROJET B. Aller par terre et retour par mer.
Départ le 11 avril, à 16 h. 24, de Zurich. — Vienne (2 heures d'arrêt). — Budapest (visite de la ville entre 16 h. et minuit). — Départ en wagon-lit via Beograd-Sofia-Istanbul, sans arrêts. — Arrivé à Istanbul le 15 avril, à 7 h. 47 du matin.

Séances et durée du Congrès comme ci-dessus.
RETOUR: identique à celui du projet A ci-dessus.

Prix (toutes dépenses comprises) pour le voyage en chemin de fer en II^e classe de Buchs à Istanbul à l'aller, et de Venise à la frontière suisse au retour, la traversée en II^e classe Istanbul-Venise, tout compris, logement et demi-pension à Istanbul, tous les repas au wagon-restaurant, les pourboires à l'hôtel à Istanbul, les voitures pour la visite de Budapest, environ 690 fr. (argent suisse).

Prix pour trajet maritime en 1^{re} classe: 770 fr.
Supplément pour arrêt d'un jour et visite de Vienne (en partant le 10 avril): 16 fr.

PROJET C. Aller et retour par terre.
ALLER identique au projet B ci-dessus.
Séances et durée du Congrès de même.

RETOUR: Départ d'Istanbul le 25 avril, à 21 h., par le Simplon-Orient-Express, sans arrêt, via Sofia-Beograd-Zagreb-Venise. — Arrivé à Venise le 27 avril, à 14 h. — Arrêt d'une journée à Venise. — Départ pour la Suisse le 28 avril.

Prix (toutes dépenses comprises, soit à l'aller comme dans le projet B, et au retour les surtaxes pour le S. O. E. et le wagon-lit entre Istanbul et Venise, ainsi que les repas au wagon-restaurant et l'arrêt à Venise: environ 735 fr. (argent suisse).

Supplément pour séjour d'un jour à Venise le 28 avril, et retour en Suisse le 29 avril: 26 fr.

PROJET D. Retour par la Grèce pour celles des participantes au Congrès qui, ayant fait le voyage d'aller avec les congressistes suisses, voudraient se joindre aux congressistes françaises (voyage organisé par l'Agence Exprintex, Paris);
Départ d'Istanbul le 25 avril par un vapeur du Lloyd Triestino. — Arrivé au Pirée le 26 avril. — Athènes, visite de la ville et de l'Acropole, etc. — Départ en auto le 28 avril pour Daphni-Eleusis-Corinthe-Mycène - Argos-Nauplie-Epidauré et retour à Athènes le 29 avril, au soir.

— Départ le 1^{er} mai en auto pour Thèbes-Lévia-Charonia-Delphes-Salona et retour à Athènes le 2 mai. — Embarquement le 3 mai, à midi. — Escala à Brindisi. — Arrivé à Venise le 5 mai, à 16 heures.

Prix de ce retour: Istanbul-Venise pour passage maritime, repas en route, séjours d'hôtels, pourboires, taxes, visites, voitures: en 1^{re} classe: 2850 f. fr. (à peu près 750 fr. suisses); en II^e classe: 2350 f. fr. (à peu près 490 fr. suisses).

Excursions à faire depuis Istanbul du 25 au 28 avril, ou à d'autres jours:

ANKARA, par Haiderpassa, départ à 15 heures, arrivée le lendemain matin à 8 heures; séjour à Ankara; départ à 19 heures, arrivée à Haiderpassa à 9 heures le lendemain matin, soit excursion de 3 jours. **Prix** tout compris: 250 fr. suisses.

Excursion d'un jour à Brousse: 50 fr. suisses environ.

Excursion d'un jour aux ILES DU PRINCE: 40 fr. suisses environ.

un tout indivisible ce qui intéresse et touche l'un et l'autre, — circonstances, et travail, et goût pour les choses de l'esprit. Voilà pourquoi ce gros volume, tout imprégné de leur amour, parle aussi de beaucoup d'autres sujets, et cela dans une langue, un style qui en font vraiment un beau livre à tous égards.

Il paraît que c'est là une histoire vécue, mais non point, toutefois, un roman à clef. M.-L. P.



Réunion du Comité Central.

C'est en nombre restreint que les membres du Comité Central ont siégé le 27 janvier dernier à Berne, la grippe ayant fait des ravages dans leurs rangs, et notamment empêché au dernier moment la présidente de remplir ses fonctions. Mme Vischer-Allioth, vice-présidente, la remplaça avec beaucoup de clarté et d'autorité, et plusieurs questions de propagande et d'organisation intérieure furent ées ainsi rapidement mises au point, notamment le projet de convoquer à Frauenfeld l'Assemblée générale de 1935, et celui d'organiser à Charmey (Gruyère) le Cours de Vacances suffragiste. Une révision de la documentation que possède l'Association a permis de constater l'existence d'importants stocks de brochures qu'il est préférable d'utiliser maintenant pendant qu'elles sont encore à jour, ce genre de publications vieillissant très-vite; aussi une large distribution sera-t-elle faite prochainement: avis aux amateurs! Malgré l'enseignement qui découle de cette révision, l'Association a cependant décidé la publication d'une brochure de propagande en italien, la traduction étant due à Mlle M. Cattaneo d'une brochure jadis préparée par Mlle Gourd et remise au point.

La question de la révision de la Constitution fédérale et de la tactique à suivre par les suffragistes a dû malheureusement être remise à une autre fois, vu l'absence de la présidente, de même que le compte-rendu de la séance de la Nouvelle Société Helvétique consacrée à cette question et à laquelle Mme Leuch avait été invitée à présenter le point de vue suffragiste. En revanche, pas mal de temps a pu être consacré au Congrès suffragiste international d'Istanbul, et si la liste des déléguées suisses n'est pas encore définitivement établie, nombreuses sont celles de nos suffragistes qui projettent ce voyage pour leurs vacances de Pâques prochaines. Une correspondance très active a été engagée avec plusieurs agences de voyage, cor-

respondance dont on trouvera les résultats plus haut. La prochaine séance du Comité Central aura lieu en mars.

Nouvelles des Sections.

BALE. — La nombreuse affluente de nos membres à notre XX^{me} Assemblée générale, le 28 janvier, était-elle due au fait que notre chère présidente, après treize années d'activité, se démettait de sa charge pour la remettre à la vice-présidente, Mlle Gerhard, jusqu'aux nouvelles élections? Le fait est que tous écoutaient avec un vif intérêt et non sans émotion, et la belle vision de l'activité de Mme Vischer, présentée par Mlle Gerhard, qui s'était fait le porte-parole des membres reconnaissants, et le chaleureux hommage rendu par Mme Vischer aux membres de l'Association comme à ses collaboratrices spéciales: marques de confiance de part et d'autre, qui sont à la base de toute collaboration féconde.

Le rapport sur l'activité de notre Société au cours de ce dernier exercice mentionne les pétitions adressées au Grand Conseil et à la coalition des partis bourgeois de la Société coopérative, la première pour faire ranger les célibataires ayant des charges de familles dans la même catégorie que les fonctionnaires mariés, ceci en vue de la baisse imminente des traitements des fonctionnaires; la seconde pour faire nommer des femmes au conseil de direction de la Coopérative. Nos réunions mensuelles de l'an dernier, organisées pour la plupart en collaboration avec d'autres Sociétés tant féminines que masculines, nous ont fait connaître les idées de Mlle Stucki sur l'éducation civique par la formation de la personnalité humaine; du prof. Naef sur l'évolution et la crise de la démocratie; de Mme Brünmann sur la collaboration entre citadines et paysannes. Dans le sein de notre Société, il a été discuté de la question de la monnaie franche; une autre fois, Mme Vischer a évoqué pour nous la figure énergique d'Helene Lange; enfin une visite des suffragistes alsaciennes à Bâle, et notre propre visite au Bienenberg aux suffragistes de Bâle-Campagne ont encore renforcé des liens d'amitié réciproque.

L'ordre du jour de cette XX^{me} Assemblée une fois épuisé, Mlle Gerhard, remplaçant Mme Leuch empêchée de venir par la maladie, nous relut

l'exposé fait par elle à la Journée de la Femme et de la Démocratie. C. D.

LAUSANNE. — C'est sous le titre d'Initiation sexuelle que Mme le Dr Goley-Oltramaré (Genève) a donné vendredi 1^{er} février une causerie au Groupe lausannois de l'Association pour le suffrage.

Traiter d'un sujet aussi délicat qu'important avec un tact plus parfait, avec une hauteur de vues plus grande serait bien difficile. Mme Goley estime, et d'autres médecins avec elle, que c'est à la famille qu'incombe d'abord et surtout le soin d'initier l'enfant à ce mystère qui le précède: la naissance. Commencer dès que l'enfant témoigne de l'intérêt, ne jamais s'écarter de la vérité totale et absolue, cela afin de conserver sa confiance.

C'est plus tard, vers 14 ans que la collaboration de l'école peut être envisagée, d'abord par un enseignement comparatif de la botanique, de la zoologie, puis carrément par des leçons plus spécialement consacrées aux questions sexuelles, et données alors par des médecins de préférence, à cause de la variété des problèmes qui se posent. Car il faut que le jeune homme, la jeune fille, soient préparés aux phénomènes de la puberté avant qu'ils aient à les subir... Actuellement, c'est presque toujours trop tard qu'arrive cet enseignement qui devrait être préparatoire... quand il arrive!

Une discussion suivit où diverses opinions furent formulées par quelques-uns des assistants. Mais on sentait bien que la conférencière avait conquis son public; et les gens qui aiment les jeunes enviaient à Genève une telle éducatrice doublée d'une femme de science, qui met ses talents au service d'une œuvre utile pour toute la génération qui monte, qui a, plus que jamais, besoin d'être protégée, avertie, mise en garde, de toutes manières contre les dangers qui la guettent et les tentations qui l'attendent. L.-H. P.

N. D. L. R. — Cette même conférence a été répétée le 4 février à Genève, au thé suffragiste, Mme Goley-Oltramaré ayant bien voulu accepter de remplacer Mme Leuch empêchée. Malgré la grippe, le public était spécialement nombreux et respectueusement attentif. Beaucoup de jeunes, venus certainement là pour être renseignés, plutôt que des parents ou des éducateurs.

Les Expositions

L'Art religieux au Musée Rath. (Genève) (Groupe romand de Saint-Luc)

Dans cette intéressante exposition dont les diverses parties (peinture, sculpture, arts décoratifs, architecture, dessins et gravures, orfèvrerie, livres) comptent 167 numéros, une quarantaine de ceux-ci sont signés par des femmes. Os y peut admirer trois tableaux de Mme Beer-Zorian et ses très beaux batiks: *La Sainte généalogie du Christ et La Pâque*; de Mme Marguerite Naville, des scènes de l'Évangile, dans ces riches soies chatoyantes où elle sait mettre tant d'expression, et de superbes ornements d'église. Mme Appia-Rey aime les tons pâles et délicats; ses cinq petits tableaux forment une suite, commençant par *La Sainte famille pour finir par Le Christ dans l'Univers*. De Mme Béatrice Frank, nous préférons ses trois miniatures à son huile, qui représente un épisode de la vie de Saint François d'Assise. Mlle Marie Berthier expose quatorze vases d'autel en céramiques et des cartonnages découpés d'un heureux effet (*La messe*; *La crèche*); dans l'orfèvrerie, n'oublions pas le crucifix d'argent de Mlle Marguerite Magnat; les relieurs de Mlle Favre-Bulle, la maquette pour un théâtre d'enfant, de Mlle Alice Basset, et d'autres dessins images, etc. de la même qui méritent de retenir l'attention.

PENNELLO.

Invitation à la VIII^e Journée des Femmes vaudoises

le mercredi 13 février 1935, à Lausanne, Salle des XXII Cantons (Buffet de la Gare)

MESDAMES, C'est avec plaisir que nous vous annonçons que la VIII^e Journée des Femmes vaudoises aura lieu le mercredi 13 février 1935, salle des XXII Cantons, à Lausanne.

Nous espérons que cette nouvelle Journée sera aussi utile et bienfaisante que les précédentes. Le but de ces réunions est de rapprocher, en dehors de tout esprit de parti, les femmes de la ville et de la campagne, afin qu'elles apprennent à se connaître, à se comprendre, et pour qu'elles étudient en commun les problèmes auxquels elles ne peuvent rester indifférentes.

Les sujets traités cette année concerneront *« La femme et l'économie nationale »*; l'après-midi sera consacré à des questions moins austères.

Toutes les femmes, membres ou non membres de Sociétés féminines, sont cordialement invitées.

Nous espérons que vous viendrez nombreuses à cette Journée, et que vous y apporterez un même idéal de bonne volonté et d'entraide. Nous sommes persuadées que, dans cet esprit, nous travaillerons au bien moral et au développement de notre pays.

Vous voudrez bien faire connaître cette réunion autour de vous. En venant de différents milieux et de différentes parties du canton, vous contribuerez à resserrer entre nous les liens d'une meilleure compréhension et d'une fraternité plus grande. C'est dans cet esprit, Mesdames, que les

organisatrices de la Journée vous expriment leurs meilleurs sentiments.

Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud:

La Présidente: F. FONJALLAZ.
La Secrétaire: L. COMTE.

Association pour le Costume vaudois:

La Présidente: M. WIDMER-CURTAT.
La Secrétaire: A. BREUER.

Association agricole des Femmes vaudoises:

La Présidente: A. GILLBERT-RANDIN.
La Secrétaire: E. COLOMB.

PROGRAMME

10 h. 15. Chœur d'ensemble: *« Chantons notre aimable patrie »*. — Allocation de M. le Président du Conseil d'Etat Perret, délégué du Conseil d'Etat.
Que serait la Suisse sans la femme? par M. Georges Thélin, du Bureau international du Travail (Genève).
Le rôle de la femme en matière de consommation, par M. Henri Blanc, secrétaire de la Chambre vaudoise de l'agriculture, à Lausanne.
« Prière patriotique » de Dalcroze.

14 h. 15. *La femme et ses responsabilités financières dans la famille*, par Mlle Anna Martin, secrétaire de la Société de cautionnements Saffa, à Berne.
Lausanne au temps des diligences, par Mme William Barraud.
Partie récréative avec le gracieux concours de Mmes Rumbeli-Trokay, cantatrice, Baud, professeur de piano, Magistris, élève de Mlle Madeleine Daulte, professeur de diction, le Chœur des Vaudoises de Lausanne, sous la direction de M. Barblan, professeur.

Prière de distribuer cette invitation aux Sociétés féminines de votre localité (couture, chant, gymnastique, bienfaisance, etc.), en leur recommandant chaudement cette journée.

Les participantes sont invitées à apporter leurs provisions; elles pourront se faire servir un potage (50 cent., pain et service compris); l'après-midi, à 16 h. 30, thé à discrétion (service compris) pour le prix de 50 cent. (vente de pâtisseries).

Les frais de la journée étant assez élevés, une modeste finance de 50 cent. sera perçue à l'entrée. Les séances commenceront à l'heure précise. On peut encore se procurer des programmes-invitations auprès de Mlle Françoise Fonjallaz, à Epesses, et de Mlle L. Comte, avocate, rue du Midi, 15, à Lausanne.

Carnet de la Quinzaine

N. D. L. R. — Il ne paraît pas, hélas! à l'ère ce qui suit, que l'appel paru dans notre dernier numéro, et demandant une collaboration plus active des Sociétés féminines romandes à cette rubrique de notre journal, ait été lu par beaucoup! Ou bien, est-ce la grippe, qui décourageait les organisatrices de séances, les a du même coup empêchées de nous tenir au courant de leurs projets?.. Espérons qu'il en sera autrement la prochaine fois!

Lundi 11 février:

GENÈVE: Soroptimist-Club, Lycéum-Club, 1, rue des Chaudronniers, 19 h. 30: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invitées.

Mercredi 13 février:
LAUSANNE: VIII^e Journée des Femmes vaudoises. (Voir plus haut le programme détaillé et la convocation.)

Judi 14 février:
LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin, Petite Salle de la Maison du Peuple, 20 h. 30: *La recherche de la paternité*, 2^e leçon, par M. Maurice Veillard, du Cours public et gratuit organisé par l'Association.

Vendredi 15 février:
GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Sixième leçon du Cours pratique d'élocution et de discussion, sous la direction de Mlle Ant. Quinche, avocate à Lausanne. Cartes à l'entrée.

Mercredi 20 février:
GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

Id. id. Association de Femmes universitaires, Athènes, 20 h. 30: *Qu'est-ce qu'un problème philosophique*, causerie par Mlle Jeanne Hersch, lic. ès lettres.

Judi 21 février:
LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin, Petite Salle de la Maison du Peuple, 20 h. 30: *Les placements d'argent quand tout va mal et quand tout va bien*, 3^e leçon par M. André Mercier (de la Banque Bugnon) du Cours public et gratuit organisé par l'Association.

Vendredi 22 février:
GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Septième leçon du Cours pratique d'élocution et de discussion, sous la direction de Mlle A. Quinche, avocate à Lausanne. Cartes à l'entrée.

Id. id. Section genevoise de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses, Foyer féminin, 2, place Cornavin, 16 h. 30: Réunion mensuelle.

Le Mouvement Féministe
se vend au numéro
à la Librairie Payot
Rue du Marché, Genève
à l'Union d. Femmes
Rue Et-Dumont, 22, Genève
à l'Administration
R. Micheli-du-Crest, 14, Gen.

École de Puériculture de Genève
CHEMIN DES GRANGETTES Tél. 46.800

Forme nurses et infirmières professionnelles. Grâce à ses relations mondiales, possibilités de situations intéressantes et lucratives. Préparation de la jeune fille à ses devoirs de future maman.

Début des cours: JANVIER
Demandez renseignements et prospectus